



## **Le maire Jean Mangion a rassuré les représentants du monde agricole**

**Vendredi 5 avril, Jean Mangion, maire de Saint-Étienne du Grès a reçu en mairie des représentants du monde agricole local, inquiets de la future création du pôle d'activités commerciales qui va accueillir une superette et une légumerie.**

Patrick Lévêque, président de la Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône, Romain Blanchard et Laurent Israélian, respectivement président et secrétaire de la FNSEA 13, Marion Biscione, du syndicat des Jeunes Agriculteurs des Bouches-du-Rhône ainsi qu'Alain Chapuis, président de la coopérative Alpilles Céréales, ont porté les inquiétudes des utilisateurs du marché à la suite de l'annonce de la création du pôle commercial. Ce rendez-vous avec le maire Jean Mangion a permis de les rassurer et de leur préciser l'impact de ces transformations sur le fonctionnement du marché pour les producteurs.

Après cette réunion cordiale et constructive, il a rappelé que Saint-Étienne du Grès est et restera une commune agricole, fière de ces racines et a renouvelé le soutien indéfectible que la Commune porte à ses agriculteurs. Il leur a assuré qu'il restera à leur écoute

### **Création d'un pôle commercial au Marché André-Vidau**

Prévu dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune, tout comme le pôle médical dont il sera le pendant, il est essentiellement prévu pour des activités liées au marché.

Il ne s'agit pas d'un supermarché, mais d'une petite superette de 300 m<sup>2</sup> et d'une légumerie, c'est-à-dire un atelier de transformation de légumes et de fruits qui seront achetés sur le marché et transformés pour la restauration collective (écoles, collèges, lycées, EPHAD, restaurants d'entreprises...) et professionnelle.

C'est donc un outil de développement pour les productions de nos agriculteurs qui contribuera au maintien de l'activité agricole sur le territoire.



### **Un marché pour nos agriculteurs**

La supérette et la légumerie ne prennent pas la place des producteurs du marché. S'agissant des espaces de vente dévolus aux utilisateurs du marché, ils seront relocalisés sur l'emprise actuelle du marché.

Sur les 88 places impactées par le projet, 26 sont des places louées à l'année, 62 sont en libre-service. Dans un premier temps, 14 seront installées sous les platanes côté coopérative, puis un point sera fait lors du renouvellement des contrats de location en mai prochain ce qui permettra éventuellement d'augmenter le nombre de places remises à disposition.

Parallèlement, 62 places en libre-service seront créées dans la partie Ouest du marché. Le début des travaux est prévu courant 2025. La saison printemps-été 2024 n'est donc pas impactée par ces changements

### **Un marché pour demain**

Pour anticiper la transformation de l'économie de l'agriculture, une étude sur l'évolution nécessaire du marché aux fruits et légumes André-Vidau décidée par le Conseil municipal et financée par le programme européen LEADER démarre mi-avril. Elle se terminera en octobre 2024 et entraînera la participation de tous les acteurs de la filière. Cette étude intègre la création du pôle commercial, le réagencement des places des utilisateurs sur l'actuelle emprise en conservant leur nombre, un aménagement de places supplémentaires pour les producteurs revendeurs du « petit marché ».

Pourrait être proposé un déplacement vers l'est du centre de gravité du marché.

A l'est, en arasant la butte et en déplaçant la clôture entre la partie producteurs et acheteur, gain probable d'environ 45 places.

Par ailleurs, la municipalité compte acquérir un terrain mitoyen, riverain de l'accès au marché, pour agrandir le marché et répondre aux attentes des professionnels : producteurs, acheteurs, demi-grossistes... La procédure d'expropriation du terrain mis en espace réservé dans le PLU est en cours.

### **Le marché André-Vidau, poumon économique de la commune**

La Commune de Saint-Étienne du Grès est très attachée à son Marché aux fruits et légumes, né comme elle en 1935. Ce marché n'a eu de cesse de se développer, de se moderniser, de s'adapter aux demandes des professionnels, producteurs comme acheteurs, avec une forte démarche vers le « bio » et le circuit court.

Depuis 2021, en partie couvert par 14 ombrières photovoltaïques assurant une production électrique durable et une protection contre la pluie et le soleil des produits proposés à la vente, le marché aux fruits et légumes André-Vidau accueille trois après-midis par semaine sur près de 9 hectares, plus de de 350 véhicules en basse saison et jusqu'à 750 en haute saison.

On estime à 500 tonnes/jour en moyenne annuelle de fruits et légumes échangées avec un pic à 800 à 900 tonnes/jour en haute saison.

Le Marché aux fruits et légumes André-Vidau participe à plus de 20 % au budget de la commune par les bénéfices tirés des entrées des utilisateurs.



De G à D: Romain Badii directeur du marché, Claude Sanchez 1er Adjoint, Patrick Lévêque président de la Chambre d'Agriculture 13, Yves Durand adjoint délégué à l'agriculture et au Marché, Jean Mangion Maire, Marion Biscione du Syndicat Jeunes Agriculteurs, Romain Blanchard et Laurent Israël, respectivement président et secrétaire de la FNSEA 13, Alain Chapuis, président d'Alpilles Céréales.



Une vingtaine d'agriculteurs utilisant le Marché André Vidau s'est donné rendez-vous devant la mairie